

Service des Traités

J4-CD-2007-Cir.1490

Accord entre les Gouvernements des Etats du Benelux (le Royaume de Belgique, le Grand-Duché de Luxembourg, le Royaume des Pays-Bas) et le Gouvernement macédonien relatif à la réadmission des personnes en séjour irrégulier (Accord de réadmission), son Protocole d'application et Annexes 1 et 2, faits à Voorburg le 30 mai 2006.

Liste des Etats signataires

1. Belgique
2. Luxembourg
3. Pays-Bas
4. A.R.Y. Macédoine

Liste des notifications

Etats	Date du dépôt des notifications (art.19)	Entrée en vigueur (art.19)
LUXEMBOURG	14/05/2007	01/12/2008
BELGIQUE	01/10/2008	01/12/2008
PAYS-BAS (le Royaume en Europe et les Antilles néerlandaises)	31/07/2007	01/12/2008
A.R.Y.MACEDOINE	15/05/2007	01/12/2008